

Économie sociale, coopération Nord/Sud et développement

Louis Favreau et Lucie Fréchette

Louis Favreau est travailleur social et docteur en sociologie. Professeur en travail social à l'Université du Québec à Hull, il est spécialisé dans le champ des mouvements sociaux, de l'économie sociale et du développement communautaire, rédacteur en chef de la revue *Économie et Solidarités*, coordonnateur du volet “Économie sociale” du centre interuniversitaire de recherche CRISES et coordonnateur de la Chaire de recherche en développement communautaire.

Lucie Fréchette est docteure en psychologie, spécialisée en psychologie communautaire. Ses travaux sont surtout concentrés dans les domaines de la prévention et de la promotion des réseaux sociaux. Professeure au Département de travail social de l'UQAH, elle est aussi coordonnatrice du GÉRIS et chercheure associée de la CRDC.

Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire

Série Recherche no. 14

Automne 1999

ISBN: 2-89251-056-2

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES PAYS DU SUD, COOPÉRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT | 3 |
| PROGRAMME DE RECHERCHE INTERNATIONAL..... | 3 |
| PREMIÈRE PARTIE | 8 |
| I- PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE..... | 8 |
| I.1. L'EFFERVESCENCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES PAYS DU SUD..... | 8 |
| I.2. LA DIVERSITÉ DES ORGANISATIONS D'ÉCONOMIE SOCIALE | 9 |
| I.3. L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES PAYS DU SUD : UN SECTEUR ENCORE MAL CONNU..... | 11 |
| II. LES QUATRE CHAMPS CHOISIS POUR LE PROGRAMME DE RECHERCHE..... | 13 |
| II.1 LE DÉVELOPPEMENT LOCAL..... | 13 |
| II.2 LES MUTUELLES DE SANTÉ..... | 14 |
| II.3 LE COMMERCE ÉQUITABLE..... | 14 |
| II.4 LA FINANCE ÉTHIQUE | 14 |
| III- OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RECHERCHE | 15 |
| III.1 RETRACER, PAR-DELÀ LA DIVERSITÉ ET L'EFFERVESCENCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE EN GÉNÉRAL, LES EXPÉRIENCES PORTEUSES ET / OU NOVATRICES EN PARTICULIER. | 15 |
| III.2. ÉVALUER LES POTENTIALITÉS ET LES BESOINS DES EXPÉRIENCES D'ÉCONOMIE SOCIALE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL. | 15 |
| III.3 ÉTUDIER EN PROFONDEUR L'EXPÉRIENCE DES MUTUELLES DE SANTÉ. | 16 |
| III.4 ÉVALUER LA PERFORMANCE DES ORGANISATIONS DE COMMERCE ÉQUITABLE. ... | 17 |
| III.5 ÉVALUER L'IMPORTANCE EXACTE DES OUTILS ET MÉCANISMES DE FINANCE ÉTHIQUE DANS LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE. | 17 |
| III.6 ÉVALUER LES EXPÉRIENCES D'APPUI À L'ÉCONOMIE SOCIALE..... | 18 |
| III.7 EXAMINER LES POSSIBILITÉS FUTURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE. | 18 |
| IV- MÉTHODOLOGIE..... | 18 |
| V- RÉSULTATS ESCOMPTÉS ET BÉNÉFICIAIRES | 20 |
| DEUXIÈME PARTIE..... | 20 |
| DÉVELOPPEMENT LOCAL, ÉCONOMIE SOCIALE ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT | 21 |
| PROPOSITION POUR LE PROGRAMME DE RECHERCHE STEP-BIT 1999-2004.. | 21 |
| 1. DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ÉCONOMIE SOCIALE: PROBLÉMATIQUE ET CADRE THÉORIQUE..... | 22 |
| 2. LE RENOUVEAU DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AUJOURD'HUI: UNE HYPOTHÈSE..... | 24 |

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE27

Économie sociale dans les pays du Sud, coopération internationale et développement

PROGRAMME DE RECHERCHE INTERNATIONAL

| | |
|--|--|
| <p>Chaire de recherche en développement communautaire Université du Québec à Hull 283 Boul. A. Taché Case postale 1250, succ. B Hull, QC Canada J8X 3X7</p> | <p>Centre d'Économie Sociale Université de Liège Sart-Tilman Bâtiment B33, boîte 4 B-4000, Liège Belgique</p> |
| <p>Département des sciences politiques et sociales - Université catholique de Louvain 1, place d'Université 1348 Louvain-la-Neuve Belgique</p> | <p>Center for Development Research – University of Bonn Walter-Flex-Str.3 D-53113, Bonn, Germany.</p> |
| <p>Collège Coopératif PAM 2, avenue Jules Isaac 13617 Aix-en-Provence Cedex 1 France</p> | <p>Department of Social Anthropology University of Oslo PO Box 1091 Blindern, N-0317 Oslo, Norway</p> |

Programme STEP
Strategies and Tools Against
Social Exclusion and Poverty
Bureau International du
Travail
4, route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Un important programme de recherche sur l'économie sociale au Nord et au Sud en collaboration avec le Bureau international du Travail (BIT) à Genève démarre en 1999-2000. Six centres de recherche travaillent ensemble à l'élaboration et à la réalisation de ce programme. La Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC) de l'Université du Québec (Hull) est le centre de recherche canadien participant à ce projet.

Financé par le BIT avec le concours de gouvernements européens impliqués dans la coopération au développement, le programme STEP (Strategies and Tools Against Social Exclusion and Poverty) a construit conjointement avec les chercheurs de six centres, un programme de recherche établi sur cinq ans (1999-2004). Il s'agira de réaliser les objectifs suivants: 1) Retracer, par-delà la diversité et l'effervescence de l'économie sociale en général dans les pays du Sud, les expériences porteuses et/ou novatrices; 2) Évaluer les potentialités et les besoins des expériences d'économie sociale et de développement local; 3) Évaluer les expériences d'appui à l'économie sociale au Sud; 4) Examiner les possibilités futures de soutien à l'économie sociale.

La participation de la CRDC concerne en partie la coordination générale de l'ensemble du projet mais de façon particulière la réalisation de deux volets: L'économie sociale et le développement local; l'expérience d'appui d'organisations du Nord à l'économie sociale au Sud. Ce projet est encore à son stade de démarrage. Trois rencontres se sont tenues en Europe en 1998-1999 pour définir le programme et s'entendre avec le partenaire principal

sur les modalités de sa mise en oeuvre. Le financement de la première année (1999-2000) a été assuré par le gouvernement belge. C'est le Centre d'économie sociale de Liège qui a la coordination de ce programme et les six centres de recherche du Nord doivent dès le début du processus travailler avec des collaborateurs du Sud. L'année 1999-2000 est considérée comme une année de décollage pendant laquelle nous avons à produire un programme sur 5 ans.

Le partenariat avec le BIT s'explique par son engagement dans un programme de lutte contre la pauvreté qu'il a mis sur pied à l'issue de la Conférence internationale sur la pauvreté (Copenhague 1996) organisée par l'ONU. Il s'explique également par la volonté commune manifestée par des chercheurs et des dirigeants du BIT lors de la Conférence internationale d'Ostende en 1997 (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999).

Dans le cadre de la CRDC, Louis Favreau et Lucie Fréchette coordonnent le programme de recherche sur l'Amérique latine. Notre collègue, Yao Assogba, se joindra éventuellement au projet pour le travail sur l'Afrique de l'Ouest. Le travail à court terme consiste à: 1) faire un premier inventaire des expériences pertinentes de développement local et d'économie sociale dans les pays du Sud en mettant à contribution différentes sources d'informations dont les ONG; 2) effectuer des études de cas, dont Villa el Salvador au Pérou (CRDC/Canada) et Fortaleza/Brésil (Collège coopératif/France); 3) la participation à l'élaboration du programme de 5 ans. Deux professionnelles de recherche accompagnent à demi-temps le travail de la CRDC dans cette aventure de recherche, soit Manon Boulianne, anthropologue et Solange van Kemenade, sociologue. En outre, deux étudiants belges de l'Université de

Liège, dans le cadre d'une entente entre l'Université de Liège et l'UQAH, font leur stage de fin d'études (licence en sciences économiques) pendant trois mois au Pérou en centrant leur stage d'observation et de recherche sur Villa el Salvador.

Nous croyons à la CRDC que cette recherche recèle plusieurs avantages: 1) mieux connaître et faire connaître au plan international l'économie sociale et solidaire du Sud et du Nord (sa diversité et son dynamisme); 2) fournir une occasion à un certain nombre de dirigeants d'ONG du Sud et du Nord de même qu'à un certain nombre de chercheurs de se rencontrer, d'échanger et d'approfondir les expériences pertinentes d'économie sociale/solidaire et de développement local; 3) favoriser l'émergence de nouvelles pistes et avenues de soutien à l'économie solidaire.

Les chercheurs initialement engagés dans ce programme et responsables de la bonne marche d'ensemble de ce projet sont Jacques Defourny, économiste et coordonnateur du Centre d'Économie sociale (CES) de l'Université de Liège; Patrick Develtere, sociologue et secrétaire de Solidarité mondiale (Belgique); Louis Favreau, coordonnateur de la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC) de l'Université du Québec à Hull; Johannes Jütting du Centre de recherche sur le développement de l'Université de Bonn; Maurice Parodi, économiste du Collège coopératif d'Aix-en-Provence et, pour le BIT, Christian Jacquier, coordonnateur du programme STEP et Hernan Rauss, conseiller au programme STEP. Le BIT, partenaire principal de ce programme de recherche, est un interlocuteur de premier plan (avec ces 55 bureaux régionaux dans le monde), notamment

pour les gouvernements sociaux démocrates du Nord et les gouvernements progressistes du Sud (Hansenne, 1999). Enfin la CRDC développe ses collaborations en Amérique latine avec le GES (groupe international d'économie solidaire) péruvien dirigé par Humberto Ortiz, économiste. Le présent cahier doit être en partie considéré comme texte collectif de toutes ces personnes.

PREMIÈRE PARTIE

I- PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

I.1. L'effervescence de l'économie sociale dans les pays du Sud

Au cours des dernières décennies, avec l'aggravation de la crise économique et la mise en œuvre des réformes économiques dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les phénomènes de pauvreté et d'exclusion sociale ont pris une ampleur considérable. La restructuration des États et la contraction des dépenses publiques ont conduit les pouvoirs publics à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux services sociaux de base. De sorte que des secteurs essentiels au développement à long terme - tels que l'alimentation, l'éducation et la formation, la santé et la sécurité sociale, l'hydraulique et l'habitat - se voient désormais menacés. Une partie croissante de la population, et en particulier les groupes pauvres et vulnérables, se trouve de ce fait quasiment exclue des circuits économiques et sociaux qui, il n'y a pas si longtemps, produisaient à l'aide des États, des services collectifs de base qui se voulaient accessibles à tous. Elle est, par conséquent, de plus en plus marginalisée.

La marge de manœuvre des États dans leur fonction de redistribution étant réduite, les populations se retrouvent plus que jamais contraintes de développer de nouvelles formes de solidarité et d'entraide, économiques et sociales tout à la fois, afin de résoudre les problèmes les plus cruciaux auxquels elles sont confrontées. Aussi, on assiste depuis une dizaine d'années, à un véritable foisonnement d'organisations de type coopératif, mutualiste et associatif qui se créent dans le sillage des mouvements paysans et ouvriers, des mouvements de développement communautaire ou de quartier ou au cœur des activités du secteur informel. Ces organisations se développent sans guère compter sur l'intervention publique et s'inspirent généralement d'initiatives et de pratiques existantes.

Bien que bon nombre d'entre elles soient longtemps restées dans l'ombre en raison notamment de leur caractère généralement très localisé, ces nouvelles formes de solidarité commencent progressivement à être considérées comme un point d'ancrage essentiel pour un développement économique durable dans les pays du Sud. Dans les zones rurales et urbaines, à côté des structures publiques et du secteur privé, se développent une multitude d'acteurs sociaux (coopératives, mutuelles, associations, syndicats, ONG, groupes de solidarité sociale, etc.) qui construisent et revendiquent tout à la fois un réel pouvoir et une influence plus marquante dans la vie publique, tant aux niveaux économique et politique que social. C'est dans ce sens que l'on parle volontiers, à l'heure actuelle, de l' "émergence" d'une économie populaire dans les pays du Sud qui, à bien des égards, s'apparente à l'économie sociale des pays du Nord._

Au niveau économique, les organisations d'économie sociale visent la réalisation d'un ensemble d'activités qui puissent jeter les bases d'une amélioration du cadre et des conditions de vie. Aux niveaux institutionnel et social, l'existence même des organisations d'économie sociale dans le Sud constitue *de facto* un élément positif. En effet, ces organisations contribuent à la multiplication des acteurs sociaux. Au niveau politique, au point de vue de la participation démocratique, elles concourent à la suppression des monopoles politiques et à la diffusion d'un modèle de société multipolaire, plus démocratique, où chacun – y compris les jeunes générations – peut exercer son sens de la responsabilité. L'impact potentiel de la dynamique de l'économie sociale est donc considérable.

I.2. La diversité des organisations d'économie sociale

Il convient tout d'abord de souligner que les organisations d'économie sociale du Sud ne s'auto-définissent pas nécessairement comme faisant partie de l'économie sociale, même si elles respectent les principes de cette dernière. Les termes employés pour désigner les diverses formes adoptées par ces organisations ou le secteur qu'elles constituent, sont multiples : économie sociale, économie populaire, économie solidaire, etc. L'économie sociale doit être entendue

d'abord comme un processus de mobilisation, puis comme processus organisationnel. Les formes d'organisation qu'il génère revêtent certes des formes diverses. Mais, la logique à l'œuvre est commune à toutes ces formes. Quel que soit le continent, quelle que soit la culture, quelle que soit la dénomination adoptée, c'est d'abord une réponse à des besoins sociaux (par rapport au rendement d'un capital), une production de biens ou de services mettant activement à contribution des populations locales (ou des segments de ces populations) et une construction de nouvelles régulations sociales.

Une des principales caractéristiques des organisations d'économie sociale dans les pays du Sud est précisément leur grande diversité. Elles voient le jour dans tous les secteurs, aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, sous des formes très variables car souvent directement issues de pratiques traditionnelles. Elles se situent aussi bien dans le secteur dit formel que dans le secteur dit informel. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc.

Les organisations d'économie sociale se développent dans des domaines très divers, qui correspondent à autant de défis majeurs dans les pays du Sud : l'emploi (*talleres de producción* en Amérique latine, syndicats d'artisans en Haïti ou en Afrique de l'Ouest,...); l'agriculture (groupements villageois en Afrique occidentale, coopératives de producteurs, syndicats de paysans en Afrique,...); la commercialisation des produits et intrants agricoles (greniers villageois et banques de céréales en Afrique, magasins d'intrants,...); l'artisanat (associations artisanales féminines en Inde, groupements d'artisans en Afrique et en Amérique latine,...); l'épargne et le crédit (tontines en Afrique et en Asie, coopératives d'épargne-crédit et caisses villageoises d'épargne-crédit en Afrique francophone, *credit unions* dans les pays anglophones, systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine); la santé (cases de santé et mutuelles de santé en Afrique, coopératives de santé en Amérique latine,...); la

protection de l'environnement (associations de reboisement, groupes de lutte contre l'érosion dans le Sahel et en Asie,...); l'habitat (associations et coopératives d'auto-construction en Amérique latine, associations de quartiers en Afrique,...), etc.

Contrairement aux coopératives étatiques développées dans les années 50, 60 et 70, les organisations d'économie sociale sont généralement des initiatives de la société civile qui au départ sont de petite taille. Elles sont souvent relativement homogènes, du point de vue de la situation socio-économique de leurs membres. Elles répondent à un besoin ressenti par les membres (production, financement, logement, éducation et formation, soins de santé primaires, alimentation, etc.). Le rythme de développement des activités ainsi que le mode d'organisation, de fonctionnement interne et de contrôle s'adaptent bien aux réalités locales, ce qui confère à ces organisations une assez grande flexibilité et une relative stabilité. La mobilisation sociale des acteurs (dans les demandes et les pratiques des populations) qui accompagne généralement les organisations d'économie sociale rend leur avenir moins aléatoire et fait d'elles des instruments de développement durable.

Les pratiques actuelles des populations engagées dans des initiatives d'économie sociale représentent donc un enjeu important, tant dans le contexte actuel que pour l'avenir des pays en développement. Ces pratiques sont cependant encore très mal appréhendées.

I.3. L'économie sociale dans les pays du Sud : un secteur encore mal connu

Bien que présentes dans les pays du Sud depuis plusieurs décennies, les organisations d'économie sociale sont encore mal connues. Outre le fait qu'il s'agit d'un secteur encore peu connu et de faible visibilité, il convient également de souligner que les initiatives d'économie sociale rencontrent généralement quelques problèmes majeurs:

- elles disposent encore peu d'une couverture légale ou de recours sur ce terrain ;

- elles vivent une situation inconfortable, tiraillées entre deux rôles opposés, celui d'agent des pouvoirs publics dans des communautés locales ou celui de partenaire de ces communautés ;
- elles sont fragiles dans leurs sources propres de financement ;
- elles souffrent souvent d'un manque de professionnalisation ou de soutien professionnel ;
- elles sont souvent fortement focalisées sur des enjeux locaux au détriment d'enjeux plus mondiaux (la pollution, les migrations, les termes de l'échange mondial qui peuvent compromettre la viabilité des projets de développement local, etc.).

Les activités d'économie sociale s'effectuent souvent sur une petite échelle et de façon très morcelée. D'autre part, malgré leur importance économique, sociale et politique, ces organisations n'ont pas encore fait l'objet de travaux de recherche de grande envergure pour permettre, par delà les difficultés qu'elles rencontrent, d'évaluer tout le potentiel qu'elles recèlent. Certes, ici et là, des recherches ont été menées, mais les résultats de ces évaluations restent fragmentaires et controversés. C'est pourquoi il importerait de mieux connaître l'économie sociale, afin d'en apprécier tant les potentialités que les limites dans le cadre du développement économique et social des pays du Sud. Par ailleurs, l'économie sociale fait trop souvent l'objet de discours normatifs ; d'où la nécessité de prendre du recul pour mieux comprendre ses potentialités, mais aussi ses limites. En effet, l'économie sociale ne peut pas être considérée comme la panacée, surtout si ses liens avec le service public (municipalités, gouvernements centraux, institutions internationales) sont de peu de signification. Elle joue certes un rôle important de catalyseur et d'instrument de développement endogène durable, mais elle n'est pas exempte pour autant de tensions internes (forces centripètes versus forces centrifuges, intervention sectorielle versus intervention transversale, etc.) et externes (avec les deux autres

grands pôles, le pôle marchand et le pôle public) qu'il importe d'étudier également afin de pouvoir y remédier.

L'élaboration d'une analyse fine des organisations d'économie sociale - une analyse qui permette une meilleure compréhension de leurs potentialités et de leurs difficultés - débouche sur plusieurs interrogations fondamentales: quelles sont les fonctions économiques et sociales des organisations d'économie sociale ? Quel est leur poids économique et politique ? Quel est leur niveau de structuration et d'organisation interne ? Quels sont les enjeux d'une diversification des activités et d'une complémentarité entre les initiatives ? Quels sont les modes de financement et les logiques d'investissement de ces organisations ? Quels sont les rapports entre les différents acteurs ? En particulier, quel est le rôle des pouvoirs publics, mais aussi des organismes bilatéraux et multilatéraux, dans le soutien au développement de l'économie sociale ?

II. Les quatre champs choisis pour le programme de recherche

Il serait évidemment illusoire de vouloir traiter toutes les questions mentionnées ci-dessus pour l'ensemble des pays du Sud. Aussi, le présent programme de recherche se concentrera-t-il sur quatre thèmes: le développement économique local, les mutuelles de santé, le commerce équitable et la finance éthique. Il s'agit là de thèmes essentiels qui touchent directement aux défis auxquels doivent faire face les populations dans leur vie quotidienne comme dans le processus de démocratisation de leur société. Par ailleurs, ces thèmes revêtent une importance particulière du point de vue de la coopération au développement.

II.1 Le développement local

Par développement local, on entend une approche territoriale par laquelle les populations, à travers les organisations locales, sont appelées à discuter, à concevoir et à mettre en œuvre des projets de développement économique et social. Le processus de développement local se situe au cœur même de l'économie sociale. Comme exemples d'approches de développement local par

l'économie sociale, on peut citer entre autres, les processus de décentralisation dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest, les *municipalidades* en Argentine, l'organisation communautaire des bidonvilles comme Villa El Salvador, le système de gestion participative mis en place à Porto Alegre, au Brésil.

II.2 Les mutuelles de santé

Autant le développement local se caractérise par son aspect multidimensionnel autant les mutuelles de santé constituent un secteur précis, une réponse à un besoin clairement défini. Ces deux sujets pourraient sembler, à première vue, très différents. C'est pourtant la même dynamique d'économie sociale qui est à l'œuvre dans les deux cas, et qui constitue l'élément crucial.

II.3 Le commerce équitable

La notion de commerce équitable renvoie à une autre manière de faire du commerce. Une manière qui cherche à remédier à la position de faiblesse extrême en terme de pouvoir de négociation sur les marchés mondiaux, des organisations de producteurs de matières premières des pays du Sud. L'un des objectifs majeurs des organisations de commerce équitable est de mettre en relation directe les petits producteurs du Sud avec les importateurs et les consommateurs du Nord. Et, *in fine*, de permettre aux producteurs de vendre à des prix plus rémunérateurs. Parmi les organisations de commerce équitable, on peut ranger les ONG actives dans le Sud (telles qu'Oxfam), les magasins de commerce équitable, les fédérations (dont les plus connues sont la *European Fair Trade Association* et le *Network of European Worldshops*) et les partenaires de l'économie sociale fournisseurs de services (banques, sociétés de transport,...).

II.4 La finance éthique

La notion de finance éthique renvoie à l'ensemble des outils et mécanismes novateurs facilitant entre autres, le financement de l'économie sociale. Ceux-ci peuvent être regroupés en quatre catégories : les outils et mécanismes permettant de lier épargne éthique et investissement solidaire

(fonds de placement “ Solidarité / Développement ”, fonds de capital-risque, fonds mutuels, systèmes financiers alternatifs,...) ; les outils et mécanismes liés à l’actionnariat populaire (actionnariat salarié, capital ouvert au plus grand nombre possible d’individus,...) ; les outils et mécanismes en rapport avec l’aide internationale (prêts subventionnés, fonds de contrepartie de rachat de dette,...) ; et enfin ceux liés à l’amélioration du fonctionnement du financement de l’économie sociale (fonds de garanties, fondations,...).

III- OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RECHERCHE

III.1 Retracer, par-delà la diversité et l'effervescence de l'économie sociale en général, les expériences porteuses et / ou novatrices en particulier.

Dans cette optique, on dressera un inventaire d’expériences concrètes d’économie sociale. Cet inventaire permettra alors d’élaborer une typologie des expériences d’économie sociale, à partir de critères tels que les populations cibles, les champs d’activité, les modes d’organisation et de fonctionnement et, les rôles économiques et sociaux de ces pratiques et initiatives sociales. Il s’agira donc de répondre aux questions suivantes : quelles sont les caractéristiques (populations cibles, champs d’activité, modes d’organisation, de fonctionnement interne et de contrôle, etc.) des organisations d’économie sociale ? Quels rôles économique et social jouent-elles ? Quels sont les différents acteurs locaux et extérieurs qui interviennent en leur sein ?

III.2. Évaluer les potentialités et les besoins des expériences d'économie sociale en matière de développement local.

La recherche visera à situer les enjeux, à mieux appréhender les potentialités économiques et sociales des organisations locales d’économie sociale et à identifier les principales contraintes d’ordre économique, financier, institutionnel et social qui menacent ou entravent le développement de ces organisations. Ces contraintes feront l’objet d’un examen approfondi afin

de déterminer la manière de les alléger, par l'élaboration de scénarios d'intervention (des pouvoirs publics, de la société civile et des organismes d'aide bilatéraux et multilatéraux). Il s'agira en somme, de répondre aux questions suivantes : en restant réaliste, quels espoirs peut-on placer dans les organisations d'économie sociale en ce qui concerne la satisfaction des besoins essentiels des populations (santé, éducation, sécurité sociale, etc.) ? Quel est le potentiel de ces organisations en termes de création d'emploi, d'investissement, de croissance économique ? Dans quelle mesure la réussite des expériences de développement local est-elle fonction du niveau de participation des populations, du leadership, du contexte ? Quels sont les niveaux d'autonomie et de viabilité à long terme des expériences existantes ? Quelles sont les contraintes qui affectent leurs performances ?

III.3 Étudier en profondeur l'expérience des mutuelles de santé.

On cherchera d'abord à tirer les leçons des politiques de développement des mutuelles de santé, et cela en fonction des résultats obtenus dans différents pays d'Afrique de l'Ouest. En particulier, on essaiera de mettre en évidence les différences entre les pays francophones et les pays anglophones tant en ce qui concerne les politiques publiques que sur le plan des effets constatés de celles-ci. Nous devons notamment répondre aux questions suivantes : les mutuelles de santé représentent-elles une solution raisonnable pour remédier aux imperfections des mécanismes formels de sécurité sociale et aux carences des systèmes traditionnels d'entraide et de solidarité ? Étant donné que les populations sont souvent disséminées sur de très larges étendues, les coûts d'administration des mutuelles de santé ne sont-ils pas excessifs ? L'incapacité fréquente des populations à participer de façon significative au financement de leurs besoins en matière de sécurité sociale ne compromet-elle pas la capacité d'autofinancement et de pérennité des mutuelles de santé ? Est-il souhaitable de lier un programme d'assurance-santé à un programme de micro-crédit ?

III.4 Évaluer la performance des organisations de commerce équitable.

Il s'agira entre autres, de déterminer dans quelle mesure les organisations de commerce équitable parviennent à atteindre les buts qu'elles s'assignent, à savoir la limitation des intermédiaires entre les petits producteurs et les acheteurs ; la fixation d'un prix d'achat en rapport avec les conditions sociales de production ; la promotion de l'éducation et de la formation des producteurs ; l'adoption de technologies adaptées et acceptées par les populations locales ; l'établissement de liens et de partenariats stables avec les organisations de producteurs des pays du Sud, avec les pouvoirs publics et avec les filières de commercialisation ; le soutien à la diversification des productions, à leur transformation sur place et à l'élargissement des débouchés ; l'appui aux productions durables sur le plan économique et écologique, etc.

III.5 Évaluer l'importance exacte des outils et mécanismes de finance éthique dans le financement de l'économie sociale.

L'objectif est ici d'identifier les différentes sources de formation des capitaux, de mesurer leurs contributions respectives (à chaque stade de la vie de l'organisation d'économie sociale), de repérer les circuits et d'évaluer les différents mécanismes de financement alternatif et leur potentiel de soutien au développement de l'économie sociale. Il s'agira en somme, de répondre aux questions suivantes : quels sont les besoins de financement des organisations d'économie sociale au cours des différentes étapes de leur vie et quelles sont leurs sources de financement - pour le fonds de démarrage, pour les investissements ultérieurs (investissements à court terme, investissements en équipement,...) ? Quelles sont les sources potentielles de financement ? Quelles sont les forces et les faiblesses respectives des différentes sources de financement ? La difficulté - voire l'impossibilité - d'accès au crédit bancaire, constatée dans la plupart des études sur le secteur de l'économie sociale, est-elle compensée par une mobilisation de fonds sur le marché de la finance éthique ? Si oui, dans quelle mesure et selon quelles modalités ?

III.6 Évaluer les expériences d'appui à l'économie sociale.

Cette évaluation se fera via des analyses de cas. Nous étudierons des projets et des programmes (réalisés ou en cours) d'appui aux organisations d'économie sociale mis en œuvre par des acteurs tant locaux qu'extérieurs (description des objectifs, méthodes, moyens et résultats). Nous devons notamment répondre aux questions suivantes : quelles sont les différentes attitudes et initiatives qui sont prises par les différents acteurs, et plus particulièrement par les organismes d'aide ? Quels objectifs prioritaires poursuivent les différents acteurs ? À quels moyens et méthodes d'intervention ont-ils recours ? Avec quels résultats ? Quels sont le contexte et les modalités de leur intervention ? Les interventions des acteurs correspondent-elles aux demandes des populations, consolident-elles des initiatives locales ou les intervenants extérieurs se limitent-ils à plaquer les desiderata des bailleurs de fonds sur des réalités qui leur échappent ?

III.7 Examiner les possibilités futures de soutien à l'économie sociale.

L'analyse devra intégrer les réalités locales, les logiques qui y prévalent, les performances - réelles ou potentielles - ainsi que les forces et les limites des organisations locales, les bilans d'expériences passées et les résultats des stratégies de soutien en cours. Il s'agira donc d'apprécier le rôle que peuvent jouer les différents acteurs dans la redynamisation des initiatives d'économie sociale dans le Sud. On se demandera, dès lors, quels devraient être les objectifs, les instruments et les modalités d'une politique d'appui à l'économie sociale.

IV- MÉTHODOLOGIE

Notre recherche comportera deux grandes étapes :

1ère étape : Mise en place d'observatoires et constitution de bases de données sur les expériences d'économie sociale

Cette première étape de la recherche se divisera en deux volets :

- (i) Collecte et analyse d'études de cas déjà réalisées (expériences micro connues et probantes, mais aussi expériences peu ou mal connues). L'inventaire des expériences et la synthèse

de la littérature récente en matière d'économie sociale permettra non seulement d'établir une grille de lecture mais aussi de dégager les grandes orientations de la pensée dans le domaine;

- (ii) Développement d'observatoires de l'économie sociale dans un certain nombre de régions en développement. Le Burkina Faso, parce qu'abritant déjà un observatoire des initiatives associatives, coopératives et mutualistes, pourrait constituer un observatoire à la fois pour les mutuelles de santé, le développement local et la finance éthique. Des implantations sont également prévues dans d'autres régions du continent africain, ainsi qu'en Amérique latine et en Asie. L'étude approfondie d'un certain nombre d'expériences probantes ou novatrices permettra de constituer des bases de données systématiques et chronologiques sur l'économie sociale. Traitées et analysées, ces données permettront de mieux comprendre, à partir de situations concrètes, les réalités, les dynamiques internes et les évolutions du secteur d'économie sociale.

2ème étape : Quelles leçons tirer pour la coopération au développement ?

L'objectif de cette deuxième étape sera de traduire les résultats de la première étape en termes d'opérationnalisation pour la coopération au développement. On identifiera également des expériences concrètes dont la logique et les caractéristiques correspondent à certains critères de performance (qui seront définis par la recherche) et qui pourraient être reproduites et/ou faire l'objet d'un appui extérieur dans des conditions à préciser. En d'autres termes, on cherchera à apprécier le rôle que peuvent jouer les pouvoirs publics et les acteurs privés pour appuyer le secteur de l'économie sociale. Nous formulerons des recommandations à l'intention des responsables des projets de développement de l'économie sociale et des politiques de coopération.

V- RÉSULTATS ESCOMPTÉS ET BÉNÉFICIAIRES

Notre programme de recherche débouchera sur des recommandations à l'intention des responsables de la politique économique des pays du Sud et des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux qui se posent encore maintes questions sur la capacité des organisations d'économie sociale à assurer l'encadrement des populations, à participer à l'élaboration des politiques de développement, à jeter les bases d'un développement durable. Une meilleure connaissance des rôles et des dynamiques des acteurs de l'économie sociale devrait contribuer à la mise au point de stratégies permettant d'améliorer leur contribution au développement économique et social.

Les bénéficiaires seront, en premier lieu, les décideurs qui disposeront des informations nécessaires pour établir des programmes de soutien à l'économie sociale, ainsi que tous ceux (personnes, mouvements ou institutions tels les ONGD) qui cherchent à mieux connaître ce secteur et/ou œuvrent à sa promotion. A plus long terme, le travail de recherche devrait bénéficier aux organisations d'économie sociale elles-mêmes, en contribuant à faire évoluer l'environnement dans lequel elles œuvrent afin de le leur rendre plus favorable et de les faire bénéficier de services mieux adaptés.

DEUXIÈME PARTIE

CE DEUXIÈME TEXTE PRÉSENTE LA PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE DU THÈME *ÉCONOMIE SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL*, PROGRAMME MIS EN OEUVRE PAR LA CRDC DE L'UQAH EN COLLABORATION AVEC LE COLLÈGE COOPÉRATIF D'AIX-EN-PROVENCE (M. PARODI ET L. MANOURY). CETTE PROBLÉMATIQUE COMPLÈTE LE PREMIER TEXTE SUR UN VOLET PARTICULIER.

Développement local, économie sociale et coopération au développement

Proposition pour le programme de recherche STEP-BIT 1999-2004

Dans le contexte de la mondialisation néolibérale et de la globalisation financière, un grand nombre de pays du Sud voient leur situation générale se dégrader. Et pourtant dans nombre de ces pays, des initiatives de développement local et d'économie sociale naissent pour faire face à la crise. On parle de retour en force du " local " malgré la mondialisation.

Nombreux aujourd'hui sont les chercheurs, les coopérants et même les instances de la coopération bilatérale et multilatérale (BIT, PNUD, CNUCED...) qui confirment l'importance du développement local et de la participation des populations dans le processus conduisant au développement.

Mais cette participation qui ne fait plus de doute est-elle pour autant suffisante ? Certaines analyses font voir qu'il faut aller beaucoup plus loin pour bien comprendre le potentiel lié à ce retour du " local " car le " local " d'aujourd'hui est différent: son territoire d'appartenance, ses fonctions, ses acteurs et ses dispositifs ne sont plus tout à fait les mêmes qu'il y a une trentaine d'années.

La face cachée de la mondialisation, sa contrepartie en quelque sorte, est la remontée du local c'est-à-dire de solidarités territoriales, d'entreprises, de services de proximité et d'agences qui, en tant que dispositifs de développement ou de revitalisation, peuvent être porteurs d'une nouvelle universalité. Remontée mais aussi transformation du " local ".

De la même façon qu'on a parlé d'une ancienne et d'une nouvelle économie sociale (Defourny, Favreau et Laville, 1998), il faut parler d'un ancien et d'un nouveau " développement local ". Dans ce contexte, quels sont la place et le rôle que jouent dans ce " nouveau développement

local ” et dans la lutte contre l’exclusion, les pratiques d’économie sociale ou apparentées à l’économie sociale, quels sont leur apport et leur impact ?

1. Développement local et économie sociale: problématique et cadre théorique.

Dans un contexte de réorganisation du système productif, de mondialisation des échanges économiques et de réorientation du rôle des États, quels nouveaux rôles l’État ainsi que les différents corps intermédiaires (les municipalités, les communautés locales) sont-ils appelés à jouer dans la production de services collectifs ? Quelles nouvelles réponses prennent forme au sein de ces organisations collectives ? Les pouvoirs publics s’inscrivent-ils dans la seule logique de l’urgence et de populations ciblées ou mettent-ils en œuvre des politiques transversales de développement ? Voilà quelques-unes des questions qui nous confrontent aujourd’hui aux grands enjeux de nos propres sociétés et de nos propres économies mais aussi, de ceux des pays en développement.

La dynamique sociale d’aujourd’hui est davantage faite de concertation et de partenariat. Elle suscite de nouvelles formes d’institutionnalisation à l’échelle locale voire aux échelles nationale et internationale.

Le développement local n’est plus le développement par en haut (“top down approach”) au sein des communautés locales par l’intermédiaire de transferts sociaux (aides de l’État ou d’institutions internationales des années 50 et 60). Le développement local n’est pas non plus, alternatif et par en bas (“bottom up process” des années 70-80). Ces deux approches historiques révèlent aujourd’hui leurs limites. Le processus en cours engage plus d’acteurs, de nouveaux dispositifs et de nouvelles règles, de nouvelles activités et de nouveaux modes d’intervention des pouvoirs publics (locaux, nationaux ou internationaux).

Face à la crise majeure de l'emploi, à l'affaiblissement des États-providence dans les pays développés de l'OCDE, à la crise des États dans la plupart des pays du Sud, le développement local comme stratégie d'intervention dans les communautés locales se déploie différemment depuis au moins une décennie autour:

- 1) **De nouveaux acteurs, des associations, mouvements et ONG** qui travaillent à améliorer le sort des groupes en difficulté par la création d'activités et de services répondant aux besoins de ces populations;
- 2) **De nouvelles règles et de nouveaux dispositifs de développement local:** une gouvernance locale qui associe la population sur un territoire donné en cherchant à réarticuler les exigences du " social " et de l' " économique " au plan local, en s'appuyant notamment sur des pratiques apparentées à l'économie sociale;
- 3) **De nouvelles activités: des entreprises d'économie sociale** (mutuelles, associations, coopératives, entreprises communautaires) évoluant dans de multiples champs d'intervention et **répondant à de nouvelles demandes sociales** (habitat, agriculture urbaine, systèmes locaux d'échange) qui renvoient aussi bien à l'économie marchande que non marchande ou encore non monétaire. L'évolution des formes de financement de ces activités (associations d'emprunt, fonds locaux de développement) contribue à l'émergence de ces nouvelles formes d'activités.
- 4) **De nouveaux modes d'intervention des pouvoirs publics et d'interfaces public/communautaire/privé** (démarches partenariales)

Globalement, on pourrait dire que le développement local tire aujourd'hui sa force de la combinaison de trois dimensions interreliées: la production de biens et de services (dimension

économique), l'activité d'une population sur un territoire donné pour qui le “ vivre ensemble ” offre de la pertinence sociale (la dimension socio-spatiale) et le “ communautaire ” comme dispositif local de revitalisation dans une perspective où l'on ne sépare pas l’“ économique ” du “ social ” (dimension “associationniste”, c’est-à-dire recouvrant différentes formes associatives).

2. Le renouveau de l'économie sociale et du développement local aujourd'hui: une hypothèse

L'érosion des compromis sociaux et la remise en question des règles institutionnelles comme des types dominants de régulation économique et sociale qui ont constitué la base du modèle de développement de l'après-guerre tant au Sud qu'au Nord, constituent le cœur de la crise actuelle. C'est dans cette mouvance générale que les mouvements sociaux ont commencé (recommencé) à créer un espace inédit d'innovation sociale au cœur de la crise actuelle notamment en matière de développement local et d'économie sociale (Favreau, 1999). Ce qui nous amène à formuler l'hypothèse suivante:

- 1) Le développement local devient de plus en plus important dans le nouveau paysage économique et social mondial: a) montée d'une société civile à l'échelle mondiale (multiplication des ONG et des associations); b) émergence d'entreprises citoyennes, de divers types de coopératives sociales, de nouvelles formes de mutuelles; c) exigences de démocratisation telles que la volonté de contrôle des populations locales sur leur territoire, la mobilisation locale pour la protection de l'environnement, etc.
- 2) Le local est un nouveau local : le territoire d'appartenance, les fonctions, les acteurs et les dispositifs du “ local ” ne sont plus les mêmes. Il ne s'agit ni d'un développement local par en haut (issu de l'aide internationale) et sectoriel ni d'un développement par en bas de type alternatif. Il est plus transversal et met à contribution des acteurs différents répondant à des logiques d'actions diverses.

Ces expériences se caractérisent de la façon suivante:

- 1) Elles sont souvent le produit d'une rencontre entre une population marginalisée et des leaders associatifs inscrits dans le sillage de mouvements sociaux (Ela, 1998; Develtere, 1998).
- 2) Elles sont le produit d'une rencontre entre une population marginalisée et des ONG qui assurent par leurs compétences, le support professionnel à leur développement comme communauté à la recherche d'un contrôle de son développement (Sanchez, 1994) ;
- 3) Elles sont aussi le produit d'une rencontre entre une population qui s'est organisée et la coopération internationale décentralisée, celle qui favorise des jumelages d'écoles, de centres de santé, de municipalités ou des partenariats avec des entreprises, des coopératives, des groupements d'artisans, etc. (OPCF, 1996);
- 4) Elles sont le produit d'une approche transversale, multi-activités, partenariale qui habilite les communautés à imaginer différemment leur avenir en passant d'une économie de “ rez-de-chaussée ” à une économie régulée par des institutions (Vershavé, 1996);
- 5) Enfin, elles parviennent à être reconnues par les pouvoirs publics, particulièrement du côté des municipalités (Reilly, 1995). Parmi tant d'autres, mentionnons l'expérience de Villa el Salvador au Pérou (Favreau et Fréchette, 1999), celle de Porto Alegre (Ramonet, Cassen, 1998) et celle de Fortaleza au Brésil (Collombon et Parodi, 1997). D'où l'idée d'un “ local ” de concertation (pour le différencier du “ local ” d'opposition ou du “ local ” soutenu par en haut).

Approfondir la connaissance de ce type de pratiques et les politiques afférentes qui émergent en tant que réponses des acteurs (notamment de l'acteur public et de l'acteur associatif) pour faire

face aux nouveaux défis du développement, constitue l'essentiel de notre projet de recherche avec l'objectif d'évaluer les effets globaux de ces interventions.

Bibliographie sélective

- Cassen, B. (1998). “ Démocratie participative à Porto Alegre ”, Monde diplomatique, août, p.3.
- Collombon, J.-M. et M. Parodi (1997). “ Une expérience brésilienne d'économie solidaire à Fortaleza ”, RECMA, 263, Paris, p.49 à 60.
- Defourny, J., P. Develtere et B. Fonteneau (dir.) (1999). L'économie sociale au Nord et au Sud, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- Defourny, J., Favreau, L. et J.-L. Laville (1998). Insertion et nouvelle économie sociale: un bilan international, Desclée de Brouwer, Paris.
- Develtere, P. (1998), Économie sociale et développement: les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- Ela, J.-M. (1998). Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire: les défis du “ monde d'en-bas ”, Harmattan, Montréal/Paris.
- Favreau, L. (1996). “ Le développement communautaire dans les pays du tiers-monde : des initiatives de la nouvelle économie sociale ”, RECMA, numéro 262 (60), p.35 à 42.
- Favreau, L. et R. Lachapelle (1998). Économie solidaire et coopération Nord-Sud: la rencontre de Lima, CRDC, UQAH, Hull.
- Favreau, L. (1999). “ Économie sociale et mondialisation : une perspective Nord-Sud ” dans Defourny et Develtere, Économie sociale au Nord et au Sud, une perspective internationale, Université de Liège et Université de Louvain, Belgique.
- Favreau, L. et L. Fréchette (1999). “ Développement communautaire et économie solidaire: l'expérience péruvienne de Villa el Salvador ”, RECMA # 271, Paris, p. 83 à 93.
- Favreau, L. et L. Fréchette (1999). “ Développement communautaire et économie solidaire à Villa el Salvador ”, RECMA #272, avril 1999, Paris, p.68 à 77.
- Hansenne, M. (1999). *Un garde-fou pour la mondialisation, le BIT dans l'après-guerre froide*, Éd. Quorum/Belgique et Zoé/Suisse.
- OPCF (1996). *Décentralisation et développement local*, Rapport 1996 de l'Observatoire français de la Coopération française, Desclée de Brouwer, Paris.
- Parodi M.(1993). “ Le modèle de l'économie sociale face aux grands défis contemporains ”, RECMA n°47, Paris.

Parodi M.(1996). “ Les entreprises de l'économie sociale au cœur du développement local et du développement social ” in Colloque, “coopération transnationale et entreprises associatives : instruments juridiques et conditions économiques ” (Cagliari, 07-08/VI/96).

Reilly, C.A. (dir.) (1995). *New Paths to Democratic Development in Latin America: the Rise of NGO-Municipal Collaboration*, Lynne Rienner Publishers, Boulder (USA) et London (UK).

Sanchez, N. (1994). “ Community Development and the Role of NGOs: a New Perspective for Latin America in the 1990s ”, *Community Development Journal*, vol.29, no.4, London, p.307-319.

Verschave, F.-X. (1994). *Libres leçons de Braudel (passerelles pour une société non excluante)*, Syros, Paris.

Voth, Donald E. et Brewster Marcie (1989). “ An overview of international community development ” dans Christenson J.A. et Robinson J.W. *Community development in perspective*, Iowa State University Press, Iowa, 280-306.

ANNEXE

DÉCLARATION DE LIMA SUR L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE¹

Du 1er au 4 juillet dernier, un Symposium a réuni à Lima (Pérou) des acteurs de l'économie solidaire provenant des Amériques, d'Europe, d'Afrique et d'Asie². L'objectif: dans un monde où la logique de marché est de plus en plus envahissante, établir à quelles conditions les échanges internationaux pourraient s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération Nord-Sud et de la solidarité entre partenaires.

La participation à la rencontre de Lima a dépassé les prévisions des organisateurs qui voulaient en faire un événement regroupant au plus quatre-vingts personnes d'où l'appellation de "symposium". En fait l'événement a réuni plus de 200 personnes provenant de trente-deux (32) pays autour de deux objectifs: 1) définir le concept d'économie solidaire et sa viabilité à l'approche du prochain millénaire; 2) établir les possibilités pour des échanges internationaux Nord-Sud³.

Louis Favreau,
rédacteur en chef *Économie et Solidarités*, Québec.

Le Symposium intitulé *Globalisation de la solidarité* s'est terminé par l'adoption de la déclaration qui suit⁴.

Nous, citoyens et citoyennes membres d'organisations populaires, paysannes et autochtones, de femmes, de jeunes; d'organisations syndicales, entrepreneuriales, coopératives; de communautés

¹ Tel que parue dans le volume 29, numéro 1 de la revue *Économie et Solidarités*, automne 1997, p.13 à 16.

² De France, une délégation de l'Agence des services de proximité (J.-L. Laville et quelques autres) et des régies de quartier (C. Pouzol et cie); du Québec une délégation de la Fédération des femmes du Québec, du mouvement associatif (communautaire), des syndicats (CSN), des coopératives (Desjardins) et de quelques OCI.

³ Dans cette foulée, il faut souligner la Conférence internationale d'Ostende quelques mois plus tôt (mars 1997), conférence qui a réuni 400 personnes en provenance de plus d'une trentaine de pays et portant sur l'économie sociale au Nord et au Sud.

⁴ Traduction et adaptation de l'espagnol au français par Louis Favreau, Chaire de recherche en développement communautaire (UQAH) et René Lachapelle (Confédération des syndicats nationaux).

de travail, de micro-entreprises, de groupes d'Église, d'organisations non-gouvernementales, de groupes écologiques et technologiques, de réseaux de développement, de regroupements d'initiatives d'économie sociale et de coalitions, provenant de trente-deux (32) pays et réunis à Lima, Pérou, du 1er au 4 juillet 1997, déclarons que:

1. Nous considérons être soumis à l'hégémonie d'un modèle de développement qui, aussi bien au Sud qu'au Nord, démontre ses limites, détruit la planète et produit pauvreté, exclusion sociale et politique, marginalisation d'un grand nombre et chômage. Nous considérons que ce modèle ne reconnaît pas un ensemble d'activités humaines indispensables pour la société et qu'il menace l'avenir de l'humanité.

C'est pourquoi, en réponse à cette situation, nous nous sommes engagés dans un processus de développement solidaire qui remet en question la conception réductrice et déterministe selon laquelle la réponse aux besoins de l'humanité dépend de la compétition sauvage sur le marché et de ses soi-disant "lois naturelles". L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social.

La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.

L'économie solidaire a comme caractéristique de mettre à jour des dimensions occultées de l'économie. Elle se propose de transformer l'économie informelle et populaire en économie de droit commun, et de reconnaître le travail de reproduction sociale assumé principalement par les femmes et nécessaire au fonctionnement de l'économie. Elle questionne la surcharge de travail et le délestage de responsabilités de la part de l'État et du marché.

Elle met aussi en évidence l'apport du travail des enfants, des adolescentes et adolescents, et des jeunes. Elle cherche à protéger leur intégrité et à défendre leurs droits.

La solidarité en économie veut relever le défi des changements technologiques dans le monde. Cela signifie le partage de l'information, des connaissances et des marchés, de même que le développement de stratégies de production, de vente et d'innovation technologique en milieu rural comme en milieu urbain.

L'économie solidaire est marquée par des processus de développement qui engagent simultanément le local, le national et l'international, l'urbain et le rural. Son point de départ est le développement du potentiel local grâce à des démarches éducatives de qualité.

La solidarité en économie s'inscrit dans une perspective éthique enracinée dans la vie et les relations quotidiennes des gens. Elle recherche l'harmonie de l'être humain avec la nature, l'édification de la justice et de la paix, la convivialité et le bonheur de l'humanité.

La solidarité en économie est un levier pour:

- rendre possible le développement de chaque personne et lui permettre d'assumer sa responsabilité dans la mise en oeuvre d'activités socialement utiles;
- renforcer la capacité des communautés à garantir l'équité;
- promouvoir un partage plus égalitaire des ressources de la planète dans une perspective de développement durable, de respect de la vie et de la diversité culturelle, et de démocratisation;
- lancer des campagnes au Nord comme au Sud en faveur d'échanges commerciaux équitables, conscientiser les consommateurs afin qu'ils soient des citoyens avertis quant à l'existence et au respect des codes d'éthique en économie; promouvoir la transformation des modes de production et des habitudes de consommation contraires au développement durable.

La construction de l'économie solidaire est une démarche de moyen et long termes. Il est donc vital et essentiel de travailler avec les nouvelles générations.

La solidarité en économie sociale s'appuie sur les initiatives de la société civile pour faire place au potentiel de tous les exclus (jeunes, femmes, autochtones, ...). Elle favorise la prise en charge et l'engagement de tous les secteurs concernés et de toutes les formes d'organisation des mouvements sociaux dans leur pluralité (mouvement communautaire, syndical, des femmes, des jeunes...).

L'économie solidaire passe par une présence active sur le terrain économique. Elle cherche le juste prix et la qualité par le recours aux outils modernes du commerce local, national et international, tout en organisant son intervention dans le cadre d'un projet économique et social.

2. Les conditions essentielles pour la consolidation de l'économie solidaire sont les suivantes:

- établir un véritable droit à l'initiative et à la créativité accompagné d'un devoir de transparence, puisque la force de l'économie solidaire tient aux liens établis entre les processus locaux d'échange et d'action citoyenne;
- se positionner comme proposition d'une nouvelle liaison de l'économie et du social, et être en mesure de promouvoir et de développer un dialogue avec l'État, le secteur privé et la société civile;
- prendre en compte les différences de condition des femmes et des hommes, et promouvoir l'équité entre les sexes, non seulement dans la vie quotidienne mais aussi dans tous les lieux de décision;
- lutter pour l'égalité d'accès aux ressources: crédit, technologie, éducation et formation;
- exiger de l'État qu'il assume ses responsabilités sociales et garantisse l'universalité des droits sociaux afin que la citoyenneté puisse réellement s'exercer; cela implique au Nord la restructuration de l'État social en fonction d'une cogestion avec les réseaux issus de la société civile et la construction au Sud d'un État social;
- être reconnus comme institutions démocratiques, participatives et socialement pertinentes dans l'espace public;
- mettre en réseau les initiatives dans le respect des spécificités historiques de chaque pays et du pluralisme culturel. Cela requiert une transformation de la coopération Nord-Sud, une avancée de la coopération Sud-Sud et Sud-Nord, et l'établissement de conditions propices à de nouvelles formes décentralisées de coopération. Différents types de réseaux sont nécessaires pour soutenir la recherche, la communication, le commerce, le transfert technologique, etc;
- renforcer et développer la société civile avec les multiples acteurs qui contribuent à son avènement aussi bien sur le plan national qu'international.

3. Considérant ce que nous avons déclaré, nous nous engageons à:

- construire dans chacun de nos pays des réseaux sociaux dans les divers champs du développement solidaire;
- échanger les outils de travail élaborés à partir de la recherche et des expériences concrètes;
- diffuser les résultats du Symposium international sur la *Globalisation de la solidarité* dans l'ensemble de la société par tous les moyens à notre portée.